

HONORAIRES REDUITS de l'AGENCE (T.V.A. incluse)

TRANSACTION

(Terrains à bâtir – Locaux à usage d'habitation)

Jusqu'à 150 000 €	5 000 €
Entre 150 000 € et 600 000 €	3,5 % du prix de vente
Entre 600 000 € et 1 000 000 €	3 % du prix de vente
> 1 000 000 €	2,5 % du prix de vente

Les **prix sont affichés FRAIS d'AGENCE INCLUS** dont la charge des HONORAIRES incombe au VENDEUR ou à l'ACHETEUR (selon mandat de vente)

LOCATION

PART LOCATAIRE	
a) Organisation de la visite, constitution du dossier du candidat et rédaction du bail	12,00 €/m²
b) Réalisation de l'état des lieux d'entrée	3,00 €/m²
PART PROPRIETAIRE	
	15,00 €/m²

Montants maximums ne pouvant être inférieurs aux honoraires facturés au propriétaire

Une NOTE D'HONORAIRES est émise pour chaque règlement d'un montant supérieur à 25 € TTC et sur demande du client pour un montant inférieur à 25 € TTC

GESTION LOCATIVE

5,04% TTC (4,20% H.T.) des loyers encaissés Charges Comprises

Garantie de Loyers Impayés = 2,30% TTC du loyer (en option et en sus)